

Editorial

Après la tenue des Temporelles à Dijon, les 14 et 15 octobre derniers, le temps s'accélère en cette fin d'année qui s'approche si vite ! Ces rencontres autour du thème de l'urbanisme temporel ont été une réussite, nous en feront écho plus longuement lors d'une prochaine Lettre.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce numéro, l'actualité est riche en matière de politiques temporelles ... rythmes scolaires, événements, enquêtes, réflexions qui sont autant de rencontres sollicitant les membres de Tempo territorial.

Je me réjouis de cette dissémination de nos thèmes communs.

Dominique ROYOUX, président

L'actualité du réseau européen

Le plan de travail 2011

> Fin novembre, s'est tenue à Barcelone une réunion du réseau européen des collectivités locales promotrices de politiques temporelles.



Organisé par la ville de Barcelone, ce temps de travail a permis de faire le point après un an d'échanges.

Catalans, Italiens, Français, mais aussi Allemands et Hollandais ont pris connaissance de la synthèse des fiches action envoyées par les territoires et défini les contours du travail pour l'année 2011. Les échanges s'organiseront autour de 4 groupes, avec à chaque fois

un pilote et des membres de divers pays. Le secrétariat du réseau va passer de la ville à la *Diputacion de Barcelone* (l'équivalent du Conseil Général).

Les 4 groupes :

- 1 > Evaluation des politiques temporelles : que cherchons nous à évaluer ? Quels indicateurs, quelles méthodes ? *Pilote : Tempo Territorial*
- 2 > L'évolution des services publics. *Pilote : Ville de Turin*
- 3 > Egalité et opportunités (l'approche genre dans les politiques temporelles). *Pilote : la région Toscane*
- 4 > Lien avec l'Union européenne, élargissement du réseau, recherche de financements. *Pilotes : Diputacion de Barcelone et Ville de Bergame.*

Les membres de Tempo territorial qui le souhaitent sont invités à s'inscrire dans les groupes pour contribuer aux échanges.

<http://www.tempsciutats.org>

A l'agenda de Tempo

Le prochain **Mardi de Tempo** aura lieu
mardi 25 janvier 2011 à Paris

L'ouverture des bibliothèques le dimanche

Adhésion 2011

Comme toutes les associations, Tempo territorial vit des cotisations de ses adhérents. Pour que nous puissions poursuivre, pensez dès à présent à vous acquitter de la cotisation annuelle 2011.

Personne physique : 30 € (10 € pour étudiants et chômeurs) – Organismes privées – de 250 à 2 500 € – Collectivités territoriales – de 1000 à 5000 €

Informations : skoenig@ville-dijon.fr - 03 80 74 70 98

L'évènement

"Le Droit au temps" au Conseil de l'Europe

Le 19^e Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe réuni à Strasbourg le 26 octobre 2010 a adopté une résolution dont le titre est "Temps social, temps libre : quelle politique locale d'aménagement des temps ?"

Ce vote traduit la reconnaissance européenne des politiques temporelles conduite en France par les membres du Réseau tempo Territorial.

Dans le texte, le Congrès invite notamment les autorités publiques des villes, intercommunalités et niveaux intermédiaires de gouvernance :

- à sensibiliser les citoyens à l'organisation du temps dans la famille et l'environnement immédiat (...)
- à créer des Bureaux des Temps (...)
- à rechercher la concordance des temps urbains et des temps sociaux afin de pouvoir répondre à des demandes d'ajustements temporels entre obligations de la vie quotidienne des citoyens d'une part et l'accessibilité spatio-temporelle des équipements et des services urbains d'autre part ;
- à intégrer la dimension temporelle dans toutes leurs politiques

Retrouver page 2 le communiqué de Tempo à cette occasion.

Pour plus d'information, retrouver le texte complet sur www.coe.int



L'actualité des territoires

Les Etats généraux de la nuit parisienne

> Organisés par la Ville de Paris, en lien avec la Région Île-de-France et la Préfecture de Paris, les premiers Etats Généraux des nuits de Paris ont réuni plus de 1000 participants - citoyens, conseillers de quartier et de la jeunesse, associations de riverains, acteurs de la nuit, chercheurs, élus... - pendant deux jours et une nuit.



Dès 2011, des expérimentations seront mises en oeuvre dans six domaines dans six domaines :

Relations entre riverains et nuit festive, la prévention des conduites à risque, les nouveaux espaces de la nuit, la lutte contre les discriminations, les mobilités et la promotion de la vie nocturne.

Plus de détails sur paris.fr et www.parisnightlife.fr

> Temps Sociaux

La reconnaissance européenne des politiques temporelles

26 octobre 2010

Tempo Territorial se réjouit de l'adoption de la résolution "Temps social, temps libre : quelle politique locale d'aménagement des temps ?" à l'occasion du 19^e Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe le 26 octobre à Strasbourg.

En invitant les Etats à promouvoir les politiques temporelles au niveau local et les collectivités territoriales à co-construire avec les citoyens une nouvelle organisation des temps sociaux, et à structurer les temporalités de leur territoire, le 19^e Congrès des pouvoirs locaux fait entrer les politiques temporelles dans l'arsenal des démarches au service des citoyens.

Les textes de la résolution et des recommandations adressées aux Etats membres du Conseil de l'Europe donnent désormais une feuille de route pour, qu'en France, les pouvoirs publics se mobilisent pour développer et irriguer les territoires de politiques temporelles, novatrices dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la cohésion sociale.

Vers un droit au temps

Ils invitent également le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe « à prendre en considération le « droit au temps » » afin d'aborder les politiques d'aménagement des temps de manière explicite et à intégrer dans leurs activités l'aménagement du temps, ainsi que les notions de « bien-être temporel » et de « qualité de vie temporelle ».

Tempo Territorial voit dans ce vote un encouragement à poursuivre la sensibilisation et le développement de ces politiques via le réseau des collectivités et chercheurs impliqués. L'Europe valide et reconnaît les démarches engagées en France dans de nombreuses collectivités depuis 10 ans à la suite du rapport d'Edmond Hervé au Premier Ministre Lionel Jospin faisant des politiques temporelles un outil de développement et d'amélioration de la qualité de la vie.

C'est un signal fort adressé à toutes les collectivités qui depuis ont créé agences ou bureaux des temps pour prendre en compte l'évolution des rythmes de vie dans l'organisation des services publics et privés, ceci en complément des politiques d'aménagement de l'espace.

Après l'organisation des Temporelles, Congrès annuel des politiques temporelles tenu à Dijon les 14 et 15 octobre dernier, ce travail se poursuivra à Barcelone les 18 et 19 novembre avec les rencontres du réseau européen des collectivités impliquées dans les politiques temporelles en présence d'une délégation française.

Dominique ROYOUX, Président de Tempo Territorial

Etudes

27 h et 48 min

> C'est la durée moyenne d'une journée idéale pour les Français afin de pouvoir bien gérer sa vie. Ce chiffre est l'un des nombreux publiés par L'observatoire du bien-être, une étude réalisée par Ipsos pour l'agence Thomas Marko et les laboratoires Merck.

Ce travail étudie la place que les Français accordent à la recherche du bien-être. La deuxième vague publiée montre à quel point il semble de plus en plus difficile de concilier vie familiale, professionnelle et personnelle. Une réalité pour 37 % des Français qui disent ne pas savoir gérer tous les temps de leur vie.

"Le rapport au bien-être dans la vie active de tous les jours", à retrouver sur <http://www.ipsos.fr>

> Dans un registre voisin et sur un mode humoristique, retrouvez une l'étude présentée sur Rue89, "Pour rendre un homme zen, mettez-le au ménage" de Sylvain Malcorps. Conclusion, les hommes les moins stressés sont ceux qui s'occupent activement de leurs enfants et s'investissent dans les tâches ménagères. Améditer... <http://www.rue89.com/print/174730>

Formation

Temps et territoires : quels enjeux ? Comment une collectivité locale peut-elle initier une politique temporelle ?

Mercredi 26 janvier 2011 à Paris

> Vous souhaitez mieux prendre en compte les enjeux temporels du territoire et de ses habitants, apporter des réponses, formaliser une politique, mettre en place une mission "Temps" : cette formation est pour vous.

> Matinée : les enjeux des politiques temporelles.

- Le temps, une préoccupation quotidienne des individus, des acteurs locaux, des territoires.

- Pourquoi l'apparition de politiques temporelles ? En quoi ces politiques apportent de nouvelles formes de réponses ?

- Prendre en compte les usages et imaginer des réponses : exemples issus du réseau Tempo.

> Après-midi : mettre en place une politique temporelle locale : étapes et modalités.

- Réaliser un diagnostic temporel du territoire.

- Intégrer les dimensions temporelles dans les schémas d'aménagement.

- Créer une mission "Temps et territoires".

- Ressources et réseaux.

> Intervenants : les membres du conseil d'administration de Tempo Territorial (élus, techniciens). Première session le Mercredi 26 janvier 2011 de 9h30 à 17h30 à Paris (181 avenue Daumesnil, 12^eme).

La première session sera exceptionnellement gratuite.

Formation réservée à 12 personnes.

Cette formation s'adresse aux élus locaux, agents territoriaux et partenaires associatifs.

> Inscription obligatoire auprès de Mireille TERNY

tél : 05 49 52 36 14 / E-Mail : mireille.terny@agglo-poitiers.fr

N'hésitez pas à nous solliciter afin de mettre en place une session pour les agents et/ou élus de votre collectivité.

Publications

> Accélération, une critique sociale du temps, Hartmut Rosa, La découverte, 475 p, 2010. Traduction utile d'un ouvrage publié en Allemagne dès 2005 qui théorise l'accélération des temps vécus au coeur de la dynamique de la modernité où s'entrechoquent les différentes formes d'accélération, techniques et celles liées au changement social et au rythme de vie.



> "Le temps moderne", un article complet d'Arielle Westermann qui parle des bureaux des temps et d'urbanisme temporel - Revue Usbeck & Rica n°2, Nouvelle publication de prospective technique et géopolitique qui "analyse le présent et explore le futur" à retrouver sur www.usbek-et-rica.fr

> "Pour la science", la revue scientifique publie un numéro spécial "le temps est-il une illusion ?". Avec une série de contributions de scientifiques dont celle d'un ethnologue, Eric Navet qui évoque les relations entre temps et espaces dans les sociétés traditionnelles. "Pour la Science", N° 397 - novembre 2010.



> Quatre nouvelles publications de Tempo

- Les Mardis de Tempo, séminaire sur l'urbanisme temporel & vers un urbanisme temporel. Les actes de deux séminaires tenus en 2007 et 2009, publication : octobre 2010

- Les Mardis de Tempo, le dimanche, un jour pas comme les autres, publication : septembre 2010

- Les Mardis de Tempo, les rythmes de la concertation, publication : septembre 2010

- Guide méthodologique : rythmes de vie et organisation du territoire, publication : septembre 2010.